

- Ecrans végétaux : le site est encadré au Sud par la haie qui longe la voie ferrée et partiellement au Nord par des bosquets.
- Accès confidentiel : le site du projet n'est accessible que par le réseau de chemins ruraux voisins, peu fréquenté.

L'intégration de la centrale sera facilitée par la dimension des éléments photovoltaïques, de moindre importance par rapport aux anciens bâtiments et miradors composant cette friche industrielle et militaire.



Vue sur le site du groupe 2 (crédit : erea-conseil)

#### 4.5.5. Préconisations paysagères

Pour intégrer correctement les futures installations au paysage, il est nécessaire d'interpréter les caractéristiques paysagères du plateau dans lequel s'inscrit le projet. Ainsi, le paysage du plateau agricole, à l'Est de Thouars, se caractérise par :

- un paysage essentiellement horizontal, marqué par un micro-relief perceptible en situation « interne »,
- des larges panoramas sur le plateau, depuis les points hauts encadrant le bassin de vue (Eglise de Saint-Léger de Montbrun, RD 759),
- un patchwork de couleurs et de textures, à l'échelle des parcelles agricoles,
- une trame végétale en bosquets et haies arborées, qui accompagne les éléments du paysage (intersections, villages, hameaux, voie ferrée) et cloisonne les vues,
- un réseau dense de chemins, essentiellement ruraux, permettant une découverte riche du plateau.

Les enjeux paysagers sont de :

- Travailler à l'échelle du paysage : les installations devront respecter l'échelle du parcellaire agricole et occuper de façon continue la parcelle de projet, afin de donner un rendu homogène.
- Travailler sur la qualité des limites du parc photovoltaïque : clôtures, chemins périphériques, bâtiments annexes, (...) afin de ne pas créer d'élément d'appel visuel, perturbant l'intégration des « champs » photovoltaïques dans la mosaïque de cultures.
- Planter une végétation d'accompagnement, sous forme de haies ou de bosquets, à proximité des installations, maintenant ce jeu visuel entre l'observateur en mouvement et les installations.



Vue sur le parc TIPER Solaire 1 depuis la RD 65 (crédit photo : erea-conseil)



Vue sur le parc TIPER Solaire 1 depuis la RD 759 (crédit photo : erea-conseil)



Vue sur le parc TIPER Solaire 3 (avec la RD 65 passant devant) (crédit photo : erea-conseil)



Vue sur le parc TIPER Solaire 3 depuis la RD 759 (crédit photo : erea-conseil)



Vue sur les parcs TIPER Solaire 3 (premier plan) et 1 (arrière plan) (crédit photo : erea-conseil)